

Atelier des idées

Rencontre avec les communes • 27 mars 2018

Synthèse

Cet atelier fait suite à une première réunion d'échange organisée le 8 mars avec les services techniques des différentes communes de la métropole, dans l'objectif de faire remonter les actions communales exemplaires qui gagneraient à être valorisées et dupliquées.

20 des 37 communes de la métropole étaient représentées à cet atelier

LE MOT DE TOULOUSE METROPOLE

Monsieur Aujoulat, Vice-Président de Toulouse Métropole, en charge de l'Environnement et du Développement Durable

Le changement climatique est déjà en route et le territoire de Toulouse Métropole est particulièrement sensible à ses impacts : vagues de chaleur, multiplication des événements climatiques extrêmes. Il devient dès lors urgent d'engager nos territoires dans la transition énergétique. Les enjeux sont multiples : réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la qualité de l'air, réduction de la dépendance aux énergies fossiles et résilience du territoire aux impacts du changement climatique. Le Plan Climat Air Energie Territorial constitue de fait l'outil opérationnel de réponse à ces enjeux.

En avril 2017, Toulouse Métropole adoptait ainsi sa stratégie climat. Elle élabore aujourd'hui un premier plan d'actions établi à 2023 pour répondre aux objectifs ambitieux que cette stratégie a posés. Mais l'atteinte de ces objectifs ne pourra se faire sans la mobilisation et l'implication de chacun des acteurs du territoire. En tant qu'animatrice territoriale de la transition, Toulouse Métropole a ainsi tenu à organiser une série d'atelier avec l'ensemble des acteurs du territoire, au premier rang desquelles les communes. Vous êtes des acteurs incontournables de la transition énergétique du territoire, et nous souhaitons construire avec vous la feuille de route qui nous permettra collectivement de réussir cette transition et de garantir le « bien-vivre dans notre éco-métropole vivante ».

PRESENTATION DE L'AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) DE TOULOUSE METROPOLE

Aurélié Hanna, chef de projet Plan Climat Air Energie Territorial, Toulouse Métropole

Le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) repose sur 5 étapes : réalisation d'un diagnostic territorial, élaboration d'une stratégie, co-construction d'un programme d'actions, mise en œuvre et évaluation.

Toulouse Métropole a réalisé son diagnostic territorial et a adopté en avril dernier sa stratégie climat. Les équipes engagent aujourd'hui la co-construction, avec les services internes et les acteurs du territoire, du programme d'actions à 2023.

Bref rappel des éléments de diagnostic : Malgré un contexte de forte croissance démographique, on constate une baisse de 12% des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2015. Ces baisses sont principalement liées aux secteurs industriel et tertiaire qui ont chacun diminué de moitié leurs émissions. Si les transports restent le secteur le plus émetteur, les émissions associées restent stables malgré l'accroissement des déplacements que génère la croissance démographique, grâce aux gains

technologiques. Les émissions liées au secteur résidentiel montrent quant à elles une certaine variabilité due aux différences de rigueurs hivernales selon les années.

Malgré sa croissance démographique, le territoire reste préservé avec 45% d'espaces agro naturels. Un potentiel important à préserver tant pour ses capacités de séquestration carbone (l'équivalent de 3 années d'émissions) que pour ses fonctions d'adaptation au changement climatique (rafraîchissement du territoire).

Les transports sont également le premier secteur émetteur de polluants atmosphériques, devant les systèmes de chauffage et l'industrie. On observe néanmoins une légère baisse des émissions d'oxyde d'azote et des particules fines.

Enfin le territoire présente une forte dépendance aux énergies fossiles, qu'il s'agira de réduire par plus de sobriété énergétique et par le développement de la production d'énergies renouvelables.

Bref rappel de la stratégie climat : Face à ces enjeux, la stratégie adoptée repose sur 6 axes prioritaires et fixe l'objectif de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2030, par rapport à 2008 :

- 1- Assurer le bien vivre dans l'éco-métropole : amplifier massivement l'action sur la rénovation des logements et la qualité des aménagements
- 2- Rendre du temps aux métropolitains : favoriser l'éco-mobilité
- 3- Développer des productions et des consommations d'énergies renouvelables locales
- 4- Entreprendre, produire et consommer durablement dans une ville intelligente
- 5- Affirmer Toulouse Métropole comme animatrice territoriale de la transition énergétique
- 6- Innover pour l'exemplarité et généraliser les pratiques d'excellence

Pour chacun de ces axes, Toulouse Métropole a identifié des actions à mettre en place et à développer, brièvement présentées dans le support de présentation joint.

TABLE RONDE 1 : BIEN VIVRE DANS L'ECO METROPOLE ET FAVORISER L'ECO MOBILITE

Pour répondre aux objectifs de ces deux premiers axes de la stratégie climat, Toulouse Métropole a notamment identifié plusieurs actions à mettre en œuvre dont la création d'une plateforme locale de rénovation de l'habitat, la mise en place de sondes pour l'observation de l'effet d'ilots de chaleur urbain, l'élaboration d'un Plan Vélo, le développement de bornes de recharge électriques.

Madame Mourgue, Adjointe au Maire de Colomiers, Conseillère métropolitaine

Avec 39 000 habitants et un tissu très urbanisé, la Ville de Colomiers réussit toutefois à préserver 520 ha, soit 25% de sa superficie en espaces verts et naturels. Le critère environnemental de leur gestion constitue une priorité pour la municipalité : zéro phyto, méthodes alternatives pour diminuer les besoins en irrigation, gestion différenciée et raisonnée, utilisation de pluviomètres, ... Des méthodes naturelles et alternatives sont également utilisées pour lutter contre les nuisibles, tels que la réintroduction de chauve-souris pour lutter contre les invasions de moustiques. Cette gestion exemplaire, comme la mise en place de prairies ou d'hôtels à insectes, ont permis de faire revenir sur le territoire communal des espèces qui avaient disparu. La commune accompagne par ailleurs des actions de sensibilisation : au recyclage, au compostage ou à la biodiversité, en partenariat avec les maisons citoyennes et la médiathèque.

Monsieur Lépineux, Maire de Brax et conseiller métropolitain, membre du bureau de la commission Environnement Développement Durable Énergie

Les transports représentent le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre mais aussi de polluants atmosphériques de la métropole. Face à ces enjeux climatiques et de santé publique que les transports représentent, il est urgent d'agir pour réduire la part modale des véhicules moteurs. Si le Plan de Mobilités vient de se clore et vise à répondre aux besoins de renforcement du maillage en transports en commun, des actions communales sont également possibles. La commune de Brax a ainsi réalisé une étude fine des déplacements de ses concitoyens, permettant de constater que 50% des déplacements réalisés en voiture font moins de 3 km. Elle appelle donc aujourd'hui à une collaboration avec la métropole pour utiliser ce fort potentiel de report modal, via le développement notamment de plateformes multimodales, l'identification de cheminements doux, l'organisation de pédibus, ... Enfin, ces actions doivent également être accompagnées d'une sensibilisation des habitants, via notamment le projet éducatif du territoire à destination des scolaires.

Monsieur Barrière, élu représentant de L'Union

Commune de 12 000 habitants, avec 80 km de routes, L'Union observe néanmoins un usage accru du vélo et notamment du vélo à assistance électrique qu'elle souhaite accompagner et accélérer au travers de son projet « L'Union ville cyclable ». Ce projet vise à créer un maillage cyclable en tenant compte de l'existant et des enjeux de cohabitation avec les voitures. Ce maillage se construit progressivement avec 4 boucles qui permettent la desserte de points stratégiques, tels que les écoles ; il s'accompagne là encore d'actions de sensibilisation (sorties « Union en piste ») et d'informations régulières. Copenhague, Strasbourg sont des exemples en la matière, basons-nous sur leurs expériences pour réussir la mise en place de plans vélos sur le territoire de la métropole.

TABLE RONDE 2 : DEVELOPPER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION D'ENERGIES RENEUVELABLES & ENTREPRENDRE, PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT

Pour répondre aux objectifs de ces deux axes de la stratégie climat, Toulouse Métropole a notamment identifié plusieurs actions à mettre en place dont la mise à disposition de toitures publiques pour le développement d'énergies renouvelables avec Citoy'ENR, la réalisation d'un cadastre solaire, l'extension des réseaux de chaleur, l'élaboration d'un Projet Alimentaire de Territoire pour lequel Toulouse Métropole est lauréate de l'appel à projet du programme national pour l'alimentation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Madame Meiffren, élue de Tournefeuille

Madame Meiffren rappelle l'importance et la priorité – en terme de moyens financiers et humains – qui doivent être données aux enjeux de développement des énergies renouvelables et de sobriété énergétique. Il est important de structurer une politique sur ces enjeux et de la mener en transversalité entre les différents services de la collectivité. Au-delà du poste dédié que la commune a créé sur ces sujets, son exemplarité se traduit par différentes actions : opérations d'extinction de l'éclairage public (qui ont permis 80 k€ d'économies annuelles), diminution de l'éclairage des monuments publics, chantier de construction d'ombrières photovoltaïques, ... et des actions de sensibilisation (défi familles à énergie positive monté en partenariat avec le CCAS qui a permis en moyenne 200 € d'économies par famille).

Le développement des réseaux de chaleur représente un enjeu métropolitain, notamment sur le développement de la chaleur renouvelable. Des objectifs doivent être définis au niveau métropolitain (au sein du futur schéma directeur des énergies) pour légitimer les actions communales.

Monsieur Carles, Maire de Blagnac

Les 135 ha cultivés en bordure de la Garonne en maraîchage et qui ont contribué à l'identité maraîchère de Blagnac ont été mis à mal par un autre type d'agriculture. La municipalité souhaite aujourd'hui accompagner le retour du maraîchage sur son territoire. Elle a acquis dans cette perspective une quarantaine d'hectares sur la zone et prévoit à terme d'en acquérir l'intégralité. Avec un recensement fin des propriétés, elle entreprend un travail de remembrement et de réorganisation fonciers qui permettront de garantir aux futurs exploitants une viabilité économique. Elle travaille ainsi également sur le processus de distribution, en partenariat avec le Marché d'Intérêt National (MIN). Ce dernier s'engage ainsi à la création d'un carreau bio et local. Enfin, la municipalité contribue au développement des circuits courts avec l'accompagnement à l'installation d'AMAP.

Il est nécessaire de passer maintenant des études à l'action.

Réactions et échanges avec la salle

Les échanges ont porté sur l'intérêt d'avoir des économies de flux et le besoin de leur développement rapide. Toulouse Métropole échange actuellement avec l'ADEME pour le financement du dispositif.

Toulouse Métropole rappelle le lancement en 2018 d'un nouveau schéma directeur des énergies (appréhendant l'ensemble du mix énergétique). Plusieurs communes demandent néanmoins à mieux disposer de l'information sur le schéma de 2013 et un accompagnement de la métropole sur les actions de sensibilisation.

Les communes partagent également l'importance de mieux communiquer et partager la connaissance avec le monde de l'entreprise.

Enfin, elles appellent à un assouplissement des normes et procédures définies par la métropole, notamment sur les pistes cyclables.

La commune de Fenouillet présente également son projet de rendre autonome la commune sur le plan alimentaire. C'est un projet de longue haleine, et ambitieux mais dans lequel la municipalité démontre une réelle volonté d'exemplarité.

TABLE RONDE 3 : TOULOUSE METROPOLE ANIMATRICE TERRITORIALE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE & EXEMPLARITE DE L'ADMINISTRATION

Pour répondre aux objectifs de ces deux axes de la stratégie climat, Toulouse Métropole a notamment identifié plusieurs actions à mettre en place dont le projet Water Smart System d'expérimentation de la maîtrise des consommations d'eau sur Cugnaux, Villeneuve et Saint-Orens, le projet pilote Ginestous d'innovations sur la réutilisation des eaux traitées d'origine urbaine, le développement d'une charte des marchés publics, ... et la mise en place d'un plan de mobilisation pérenne des acteurs du territoire sur les enjeux climatiques (dans lequel s'inscrivent les ateliers des idées).

Monsieur Dumoulin, Adjoint au Maire de Pin-Balma

Depuis 2007, la commune de Pin Balma développe un projet de parc naturel sur un périmètre de 225 ha. La vente d'une propriété d'une communauté religieuse d'une douzaine d'hectare (avec 2000 m² de bâti) a soulevé cette opportunité pour la municipalité de préserver ses terres agricoles. Le projet n'en reste qu'à ses débuts et plusieurs scénarios de programmation sont aujourd'hui à l'étude : l'implantation d'un fromager toulousain, un projet d'itinérance douce (chemin de Compostelle), et un projet d'agriculture de précision (pépinières, ...) avec une volonté affirmée de la municipalité : préserver et valoriser le patrimoine du site.

Monsieur Vaillant, Adjoint au Maire de Villeneuve-Tolosane

Le projet de l'école de Las Fonses verra bientôt le jour. Il fait preuve d'une grande exemplarité environnementale. Projet intégralement en bois, le bâtiment est pré-construit en usine (ce qui réduit considérablement la durée du chantier) et présente une ambition de 20% supérieure à celle de la RT2012. Il utilise la géothermie, et présente un système de chauffage réversible : chauffe l'hiver, rafraîchit l'été. Ce projet est le fruit de choix politiques forts : celui d'utiliser la géothermie, et celui de « parier sur l'humain » avec le choix par exemple de revenir à une aération manuelle où un boîtier indique aux usagers le seuil de CO2 dans la pièce et le besoin d'aérer.

Si cette ambition environnementale a représenté un surcoût, il a été compensé par les subventions de l'ADEME et de la Région.

CONCLUSION DE TOULOUSE METROPOLE

Monsieur Aujoulat, Vice-Président de Toulouse Métropole, en charge de l'Environnement et du Développement Durable

Je vous remercie pour ces échanges extrêmement riches qui illustrent la diversité des actions menées sur le territoire. Ils démontrent également le fort enthousiasme et la volonté de transmettre des élus locaux.

Les sujets de l'agriculture, des réseaux de chaleur sont ressortis à plusieurs reprises de nos échanges et pourront se poursuivre au sein du Club 21 et d'autres instances de réflexion.

Le plan climat est un plan évolutif, et nos réunions devront être régulières pour que nous puissions évaluer et ajuster ensemble les différentes actions du plan. C'est la leçon que nous tirons du premier plan climat qui n'a pas fait l'objet d'un suivi suffisant, notamment dans les échanges avec et entre les communes.

Toutes vos contributions à venir sont les bienvenues. Ce n'est pas ici une conclusion mais un démarrage !